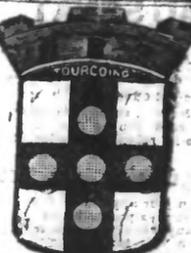




# LE FIGARO

## De Roubaix - Tourcoing



**ABONNEMENTS** (Trois mois) 4 fr. 50 (Six mois) 8 fr. (Un an) 15 fr. (En avance) 18 fr.

**REDACTION ET ADMINISTRATION**  
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING  
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

**ANNONCES**  
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.  
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.  
A LILLE, 28, Rue de Vieux.

### BULLETIN DU JOUR

#### Préparatifs électoraux

Dans un des derniers conseils de cabinet il a été formé une commission de cinq membres de MM. Méline et Portalis qui se sont chargés de préparer les propositions de loi relatives aux élections, et avec son expérience de vieux routier parlementaire, il prend déjà ses mesures en vue de cette honnête opération que les opportunistes, par un euphémisme charmant, appellent la trituration de la matière électorale.

Les bureaux des différents départements ministériels ont déjà reçu l'ordre de jeter au panier les demandes les plus légitimes présentées, dans l'intérêt de leur département par les députés suspects d'opposition à la politique réactionnaire du gouvernement. Les portes des ministères et des administrations ne seront plus ouvertes qu'aux monarchistes, aux ralliés et aux mamelucks. A ces soutiens du ministère, on accordera tout ce qu'ils demanderont : bureaux de tabac, subventions, routes, chemins, faveurs, passe droits, etc. En résumé, c'est la mise en quarantaine de toutes les circonscriptions républicaines de France.

Pendant les derniers huit jours, les préfets ont défilé dans le cabinet de M. Barthou pour y recevoir des instructions verbales. Ces instructions devaient se résumer ainsi : soutenir par tous les moyens possibles même par les plus brutaux et les moins honnêtes, les candidats conservateurs en lutte contre des radicaux ou des socialistes. On affirme même que les préfets ont reçu l'ordre, au cas où la lutte serait circonscrite entre un conservateur libéral et un républicain modéré, d'agir en faveur du conservateur libéral. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé à la dernière élection sénatoriale d'Indre et Loire, où l'on a vu le gouvernement soutenir le monarchiste Housard contre trois républicains de nuances variées.

Mais ce que le ministre compte le plus sur le succès de ses candidats, c'est sur le rattachement de la direction des cultes au ministère de l'Intérieur.

L'édicte, paraît-il, de M. Barthou, un compromis sous lequel les élections seraient rendues les mêmes, les candidats groupés sous sa main directrice.

Le clergé est tout dévoué au ministère actuel et les journaux religieux comptent parmi ceux qui soutiennent avec le plus d'ardeur la politique du gouvernement. Quand tout ce personnel, depuis l'archevêque jusqu'au moindre vicar, sera dirigé par un chef convenablement nul doute qu'il ne fasse des merveilles. On a vu dans l'élection du dominicain Gayraud, de quoi sont capables les curés en période électorale. C'est d'ailleurs au profit du ministère Méline qu'il a conseillé aux femmes de tourner le dos à leurs époux !

Nous sommes forcés de reconnaître que M. Barthou, en rattachant les cultes à l'Intérieur, fera un véritable coup de maître. Le service de la Sorèté se trouvera ainsi renforcé d'un nombre considérable d'agents en soutien, que leur éducation première a tout spécialement préparés à la leçon qu'on attend d'eux. Merveilleux agents de pression électorale, les prêtres seront en même temps d'excellents mouchards politiques.

Comparés à la conception vraiment générale du ministère de l'Intérieur, la Congrégation qui florissait sous la Restauration paraît bien puérile et bien mesquine.

### INFORMATIONS

#### (Par Service Spécial)

#### INTERIEUR

##### REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 24 juin.  
Les ministres se sont réunis, ce matin, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Méline.

L'amiral Besnard a rendu compte de l'exécution qu'il a eu avec la commission de budget et des déclarations qu'il a faites sur les crédits nécessaires à l'augmentation de la flotte.

M. Cochery se retire aujourd'hui à son tour, devant le conseil.

Le conseil a expédié ensuite les affaires courantes.

#### LA SITUATION A MADAGASCAR

Marsille, 24 juin.  
Le courrier de Madagascar est arrivé hier à Marsille. Les nouvelles de l'état sanitaire dans la grande île sont loin d'être bonnes.

A Tananarive, notamment, où les pluies ont été dévastatrices cette année, l'état sanitaire est effrayant. Les maladies atteintes de la fièvre sont nombreuses. A Tananarive et à Tamatave, les indigènes mêmes, payent un large tribut aux innombrables épidémies. Chèrement gagné !

Le général Galliéni va débarquer les régiments indigènes avec cadres français, destinés à protéger la côte, l'intérieur de mer et de terre depuis longtemps à Tananarive et à bouter d'un coup de main.

#### LE PANAMA ET M. DE LESSEPS

Paris, 24 juin.  
C'est aujourd'hui que le conseil général de France à Londres, en vertu de la commission rogatoire dont il est chargé, se réunit à Paris, pour solliciter le visa de M. Charles de Lesseps, réfugié dans la capitale, à propos de son rôle

### LES PÉTARDS

Nous nous sommes demandés, ces jours derniers, si nous allions entrer dans une nouvelle période de pétarades plus ou moins anarchistes comme sous feu Constans, sous feu Loubet, sous feu Dupuy.

Pour le moment cela semble se calmer, et nous pouvons dire avec Shakespeare : « much ado about nothing. » Beaucoup de bruit pour rien.

Ne nous réjouissons pas trop ; les élections arrivent l'année prochaine et nous devons nous souvenir que c'est toujours aux approches du moment si court où le peuple tient ses destinées entre ses mains que ça pète le plus.

D'ailleurs, les élections de 1898 vont présenter cet intérêt puissant que la question socialiste y sera nettement posée ; les électeurs auront à se décider sur ce sujet.

Or, la situation est belle pour notre parti : les travailleurs français sont fatigués du parlementarisme bourgeois qui se soulève pour retomber sur place comme les vagues de la mer ; ils sont inquiets de cette ligne de mal public qui s'est faite entre les maîtres du pouvoir qui en ont mal usé et les vœux parisiens réactionnaires qui n'en useraient pas mieux ; ils sont écœurés des tripotages, des concussions et des dilapidations que la presse complaisante ne peut plus cacher ; ils sont désormais convaincus que la République bourgeoise a fait banqueroute à toutes ses promesses. Ils sont donc prêts, pour la plupart, à marcher résolument dans la voie socialiste.

Un pareil état d'esprit est bien fait pour donner à réfléchir aux maîtres roués qui nous gouvernent et certes, ils chercheront par tous les moyens possibles à détourner le torrent du mécontentement populaire qui menace de les balayer.

Dans un jugement très rigoureusement motivé, le tribunal a condamné à cinq ans de prison, sans déduction de la prison préventive, à 2,000 francs d'amende et à six ans d'interdiction de son droit de famille, le nommé... (text truncated)

#### HORRIBLE MORT D'UNE FILLETTE

Dieppe, 24 juin.  
Une fillette de treize ans, la petite Delahaye, dont on a découvert le corps il y a quelques jours, est morte d'une triple façon. Elle était péchée dans les rochers de Pourville lorsque son pied se trouva si étroitement pris entre deux rochers qu'elle ne put le retirer.

#### L'ACQUITTÉ DU JURY DES VOIES

Epinal, 24 juin.  
La femme Valdenaire, de Grandes, qui, poursuivie devant la Cour d'assises de Vosges pour mauvais traitements ayant entraîné la mort de son enfant, âgé de quatre ans, avait été acquittée par erreur, a comparu ce matin devant le tribunal correctionnel.

Dans un jugement très rigoureusement motivé, le tribunal a condamné à cinq ans de prison, sans déduction de la prison préventive, à 2,000 francs d'amende et à six ans d'interdiction de son droit de famille, le nommé... (text truncated)

#### L'ACQUITTÉ DU JURY DES VOIES

Epinal, 24 juin.  
La femme Valdenaire, de Grandes, qui, poursuivie devant la Cour d'assises de Vosges pour mauvais traitements ayant entraîné la mort de son enfant, âgé de quatre ans, avait été acquittée par erreur, a comparu ce matin devant le tribunal correctionnel.

Dans un jugement très rigoureusement motivé, le tribunal a condamné à cinq ans de prison, sans déduction de la prison préventive, à 2,000 francs d'amende et à six ans d'interdiction de son droit de famille, le nommé... (text truncated)

#### ÉTRANGER

##### L'ITALIE ET LES AFFAIRES D'ORIENT

Rome, 24 juin.  
A la Chambre, le sous-secrétaire d'Etat, des affaires étrangères, répondant à une interpellation de M. Imbriani au sujet de l'action de l'Italie dans le concert européen, en présence de la conduite barbare des Turcs en Thessalie a déclaré que le gouvernement italien avait donné l'ordre à M. Pansa de partir à ses collègues pour signaler à la Porte ce qu'il peut y avoir de fondé dans les protestations motivées par la conduite des troupes turques.

##### L'ANNEXION D'HAWAÏ AUX ETATS-UNIS

Washington, 24 juin.  
La protestation du Japon contre l'annexion des îles Hawaï est, aujourd'hui, envisagée d'une façon plus sérieuse qu'au premier abord.

La commission des affaires étrangères a, en ce qui concerne l'acte et les documents qui l'ont accompagné, y compris la protestation, à une sous-commission qui est chargée d'étudier les communications résultant de l'annexion, et la commission a fait tous ses efforts pour que le secret soit conservé.

La protestation a été acceptée presque comme un ultimatum.

La réponse du gouvernement, conçue en termes dignes, constitue une défense énergique de l'attitude des Etats-Unis.

##### LE JUBILEE DE LA REINE VICTORIA

Londres, 24 juin.  
La journée des fêtes d'hier a encore dépassé en éclat la précédente. Les illuminations avaient attiré une foule considérable.

La représentation de gala à Covent-Garden a eu un énorme succès. Le programme comportait le domino avec du Tannhäuser, le troisième acte de Roméo et Juliette, le quatrième acte de Hugue-Bo.

Dans les principales églises remplis par Mme Méline, M<sup>lle</sup> Mac Kintyre, Mme Emma Esme, les deux Reazak, Plançon, etc.

Aujourd'hui, 300,000 pauvres ont participé à des banquets gratuits dans les grands parcs de Londres. La princesse de Galles a visité trois de ces banquets.

##### LE CONFLIT ENTRE LA GRÈCE ET LA TURQUIE

Constantinople, 24 juin.  
Les ambassadeurs proposent d'accorder à la Turquie, les crédits et les bases des négociations avec les puissances, de manière à donner à cette puissance un accès dans la Thessalie et à former l'entree de la Macédoine aux bandes insurrectionnelles que les Grecs lui en ont fait.

L'entente est à l'heure actuelle sur la point de se faire sur cette dernière proposition. Le paiz sera vraisemblablement signé à courte échéance.

Relativement à l'indemnité de guerre, les membres de la commission spéciale remettront aujourd'hui un rapport concluant que les Turcs ont le droit de recevoir 4 millions de livres turques.

### LES PÉTARDS

peuvent tant qu'il était tout seul de hors et il s'est attaqué à l'innocente statue de Strasbourg.

Evidemment, il n'a voulu faire de mal à personne et on doit lui en savoir gré, mais vraiment on peut se demander quel mobile a bien pu le guider. Il n'a pu obéir à un accès de fureur anarchiste, puisque son acte n'aurait eu aucun sens, ni à un accès de folie patriotarde, puisque loin de faire sauter la statue de Strasbourg, il l'aurait plutôt couverte de fleurs ; quant à ceux qui soutiennent qu'il pourrait bien être allemand, ils oublient que Strasbourg appartient à l'Allemagne.

Cet attentat est donc absolument inexplicable ; c'est peut être un mystère gouvernemental et dans ce cas il est aussi impénétrable que ceux de la Ste-Eglise catholique apostolique et romaine. Quoi qu'il en soit, il est très possible que les attentats, les boîtes à sardines et les pétards se multiplient d'ici les élections pour cesser brusquement aussitôt après, comme en 1872, comme en 1883, mais il reste à savoir si les électeurs français ne se feront pas cette fois-ci ce sinistre raisonnement :

« Il est remarquable que les pétarades se produisent toujours aux approches des élections ; ou elles sont authentiques et alors notre gouvernement est incapable de nous garantir la tranquillité, ou elles ne sont qu'un moyen de nous faire peur et de nous détourner de nos légitimes revendications et alors il veut nous rouler ; dans un cas comme dans l'autre, il nous fait économiser tous les candidats disposés à le soutenir, ou même à le conserver. Donc, par conséquent, notre confiance à des socialistes déterminés ; ils nous débarrasseront des fourbes et des incaptables qui nous livrent à la féodalité capitaliste. »

Le Peuple français ne manque pas de bon sens, nos gouvernants, qui l'ont vu autrefois, ont-ils donc oublié ce vieux adage : « Tant va la cruche à l'eau qu'en fin elle se brise. »

Les pétards de 1898 pourront bien faire long feu.

#### La Candidature d'Amicare Cipriani

Rome, 24 juin.  
Les cercles et clubs républicains de Forli, conviés au cercle Mazzini, ont voté, par acclamation, un ordre du jour en faveur de la candidature de Cipriani, seul digne de remplacer dans cette circonscription l'ancien député Antonio Preti, mort glorieusement au Crisic sur le champ de bataille.

L'ordre du jour en question porte que « plus que le gouvernement de la monarchie de Savoie retire le droit de saluer sa patrie et d'embrasser sa famille au valeureux soldat et à glorieux blessé, dans le moment précis où il s'agit de la candidature d'un homme qui a un caractère de protestation en dehors et au dessus de toute conception de parti. »

En même temps, une dépêche a été expédiée à Athènes, annonçant à Cipriani le choix qui lui est fait de lui le parti républicain de Forli.

Il est à noter que les quatre cinquièmes des électeurs de ce collège appartenant au parti républicain, l'élection de notre ami peut être considérée comme certaine.

#### COLÈRE INOCCUPANTE

Nous avons été une fois de plus injuriés et insultés par l'impitoyable et notre article d'hier sur : « La Liberté... opportuniste. »

C'est du moins ce qu'affirme M. Robert dans le Progrès d'hier matin.

Sacrédié ! Sacrédié !

Et pourquoi, messieurs ? Parce que nous avons dit l'ancien grand de rappelez à nos contempteurs opportunistes comment ils entendaient la liberté républicaine.

J'ai rappelé comment les opportunistes de Billy-Montigny, de Wahagnies et d'Herbeux, avaient reçu chez eux les socialistes qui croyaient user du droit que leur confère la loi en allant dans les communes en leur clox et couverts, faire des conférences.

J'ai même oublié d'ajouter comment ils avaient reçu notre Rédacteur en chef et ami Blaise Evauy à Saint-Amant, et j'avais en plus, par mégarde, oublié de mettre ma signature au bas de ma copie — ce qui n'a été d'ailleurs durement reproché par le rédacteur en chef du Progrès qui a cru lire dans nos procès, des appréciations malveillantes, parsemées d'impertinences et de ridicules rodomontades.

« Un peu plus d'explications et un peu moins de rodomontades conviendrait mieux à des gens qui ont de soi une si haute estime, dit M. Robert qui s'y connaît en ces sortes de choses, qu'il est bien permis à des barbares, tels que nous, de ne point comme toi, puis il termine ainsi : à toi aussi, paraît-il — il nécessaire, quand on se targue de pouvoir faire et lever le pied » à ses adversaires, de mettre une signature au bas de ses impertinences et de ses menaces.

Il est, nous le sommes de nos adversaires, que le soit de la Droite, de la Gauche, de l'Echo ou de la Croix, de se déclarer insultés, calomniés, diffamés par nous, socialistes, qui n'ont qu'un organe pour répondre à toute une presse locale et

### LE PARLEMENT

#### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

##### AVANT LA SÉANCE

Paris, 24 juin.  
La Chambre va reprendre la discussion du projet sur la Banque de France, et y a encore de nombreux amendements déposés. Un critique de débat occupera encore une dizaine de séances.

##### La réforme judiciaire

M. Flaminio a soumis à la commission de la réforme judiciaire le projet qu'il avait été chargé de rédiger sur les conditions d'avancement dans la magistrature. Voici le passage essentiel de ce projet :

« Nul ne pourra, en France ou en Algérie, être admis à un emploi rétribué dans la magistrature, s'il n'a subi avec succès les épreuves du concours qui régit le projet en question. Sont dispensés de ce concours les anciens magistrats qui demandent leur réintégration et les magistrats des colonies après cinq ans d'exercice. »

« En ce qui concerne les conditions d'avancement, le projet de M. Flaminio porte que nul ne pourra être promu à un fonction publique, s'il n'a été inscrit au tableau de concours, qui sera dressé chaque année par une commission composée du premier président du procureur général et de quatre conseillers de la Cour de cassation désignés par décret. »

##### LA SÉANCE

Présidence de M. Dechaux, vice-président.  
La séance est ouverte à 2 h. 20.

##### LA BANQUE DE FRANCE

La Chambre reprend la discussion sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

##### AMENDEMENT CODET

M. Codet développe un amendement tendant à ajouter à l'article 2 une disposition aux termes de laquelle les opérations de la Banque de France, effectuées dans les départements et autres circonscriptions électorales d'une banque centrale agricole ou de banques régionales contrôlées par l'Etat et dont l'échecance ne pourra excéder douze mois.

Après une courte intervention de rapporteur, M. Luchaire et M. Guesde, l'amendement est repoussé par 308 voix contre 228.

##### AMENDEMENT JOURDAN

M. Jourdan (Var) développe un amendement tendant à ajouter à l'article 2 la disposition suivante :

« Il ne sera exigé que deux signatures des associations syndicales dont les statuts comprendront la solidarité de tous les adhérents. »

Si trois signatures valent mieux que dix dit-il, 100 signatures valent mieux que dix, et par la solidarité on aura ce cent signatures en même temps. On constatera un frein qui empêchera de faire des crédits exagérés.

L'amendement, combattu par le ministre des finances, est repoussé par 305 voix contre 242.

##### AMENDEMENT LHÔPITEAU

M. Lhôpital développe l'amendement suivant :

« La Banque de France organisera gratuitement tous les services nécessaires au fonctionnement du Crédit agricole, qui sera régi par une loi ultérieure. »

M. Lhôpital dit qu'on ne peut pas imposer à la Banque une dépense dont on ignore le chiffre.

L'amendement est repoussé par 317 voix contre 200.

##### AMENDEMENT PELLETAN

M. Pelletan développe l'amendement suivant :

« La Banque de France pourra être obligée par la loi de mettre à la disposition de la banque du crédit agricole 500 millions. »

Il critique le système de M. Méline qui prétend pouvoir faire sortir des milliards d'un fonds de roulement de 43 millions ; ces 43 millions représentent 95 centimes par hectare.

Cette somme de 40 millions est insuffisante pour sortir l'agriculture de sa situation presque désespérée (applaudissements).

M. Méline promet que les millions que l'agriculture ne touchera pas serviront, après les élections, à acquiescer le budget, et personne ne protestera.

L'orateur critique la politique de cabinet qui gouverne avec la droite. (Double salve d'applaudissements sur toutes les tribunes.)

M. Méline ajoute qu'il abandonne le programme agricole démocratique ; il faut que le privilège de l'émission des billets de banque profite un peu au Crédit agricole et qu'une faible partie de ce privilège financier puisse être accordée à une poignée d'hommes riches ou payans. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Méline répond qu'il examinera sérieusement toutes les questions soulevées par M. Pelletan. Il combat l'amendement dont l'application aurait pour effet de donner aux billets de banque le caractère des assignats.

M. Pelletan demande à la Chambre de réserver en liberté.

L'amendement est repoussé par 245 voix contre 123.

Après une discussion relative au renouvellement de l'ordre du jour, la séance est levée à 4 h. 45.

### Ça & Là

#### CODE D'HONNEUR

Un officier d'administration M. Fourgny vient de se voir cassé de son grade dans les conditions que voici :

Un officier, le capitaine Bouleard, reçoit une lettre anonyme, croit qu'elle émane de M. Fourgny, et va le sommer de lui répondre — qui n'est pour rien dans l'affaire — trouve stupide de se battre dans ces conditions et assigne son adversaire devant le tribunal qui reconnaît sa parfaite innocence et condamne le capitaine à 200 fr de dommages intérêts.

Le capitaine, alors dénoncé M. Fourgny au ministère de la guerre, comme ayant refusé de se battre en duel. Et il est fait droit à cette plainte, M. Fourgny est cassé.

On se demande si on rêve ! Comment ! Si l'on a une chose stupide au monde c'est la guerre. Nous ne savons le crions, les répétitions sans cesse. Explicable quand il y a une haine mutuelle entre deux hommes, il devient formidablement insupportable quand le point de départ de la querelle est une erreur manifeste. Ce qui est ici le cas. M. Fourgny n'a absolument rien fait, on le frappe, et il faut qu'il se batte ! — A ce compte, il faudra s'aligner avec le premier venu qui trouvera bon de taper sur vous.

Point. Dans ce cas, cela ressortit au tribunal, tout simplement, et l'honneur n'en est rien à voir.

Mais l'armée ! mais l'honneur militaire ! Allons donc ! Il n'y a pas un honneur pour les charcutiers, un autre pour les maîtres d'école et un troisième pour les soldats. C'est le moment où nous devons nous débarrasser de ce code d'honneur qui nous fait perdre le courage. Tout le monde se tient bien sur le terrain, nous autres pékins comme le plus haut représentant de l'armée se fasse le défenseur, le vengeur d'un principe ridicule et criminel que nous devons défendre à tout prix sur tous les moyens possibles.

Le ministre de l'intérieur nous engage à aller à la messe, le ministre de la guerre nous contraint à nous crever la paillasse. Tout cela est un autre âge.

M. Fourgny a adressé à la Chambre une pétition pour protester contre le destitution de son grade. Et fera-t-elle la Chambre en demandant une loi à ce sujet pour empêcher qu'il ne soit encore au bon vieux temps des tourterelles. Avec de moyens comme ça !

#### AMENDEMENT PELLETAN

M. Pelletan développe l'amendement suivant :

« La Banque de France pourra être obligée par la loi de mettre à la disposition de la banque du crédit agricole 500 millions. »

Il critique le système de M. Méline qui prétend pouvoir faire sortir des milliards d'un fonds de roulement de 43 millions ; ces 43 millions représentent 95 centimes par hectare.

Cette somme de 40 millions est insuffisante pour sortir l'agriculture de sa situation presque désespérée (applaudissements).

M. Méline promet que les millions que l'agriculture ne touchera pas serviront, après les élections, à acquiescer le budget, et personne ne protestera.

L'orateur critique la politique de cabinet qui gouverne avec la droite. (Double salve d'applaudissements sur toutes les tribunes.)

M. Méline ajoute qu'il abandonne le programme agricole démocratique ; il faut que le privilège de l'émission des billets de banque profite un peu au Crédit agricole et qu'une faible partie de ce privilège financier puisse être accordée à une poignée d'hommes riches ou payans. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Méline répond qu'il examinera sérieusement toutes les questions soulevées par M. Pelletan. Il combat l'amendement dont l'application aurait pour effet de donner aux billets de banque le caractère des assignats.

M. Pelletan demande à la Chambre de réserver en liberté.

L'amendement est repoussé par 245 voix contre 123.

Après une discussion relative au renouvellement de l'ordre du jour, la séance est levée à 4 h. 45.